



Approche technique

- **Sols :**
 - Privilégier les parcelles drainantes
 - Limiter la profondeur du sol à 90 cm
 - Analyses de sol fortement recommandées
- **Matériel végétal :**
 - Attention au choix du porte greffe et à l'origine du greffon
 - Origine des plants
 - Choix du cépage
 - Densité de la plantation (4000-6000 plants/ha)
- Choix du mode de conduite (palissée, palissée droit, rase de précision...)
- Une parcelle de vigne entre en production après 3-4 ans

- L'introduction de la culture de vigne sur l'exploitation permet de **diversifier les productions** et peut également précéder l'installation d'un actif supplémentaire.
- Ce projet de diversification est **adapté aux systèmes de grande culture** présents en Île-de-France.
- La commercialisation des raisins ou la gestion de la vinification sont d'une intensité de travail très différente. Les choix de modèle de production peuvent être accompagnés par le conseiller viticulture de Chambre d'agriculture de Région Île-de-France.

Votre contact

Guillaume MICHEL

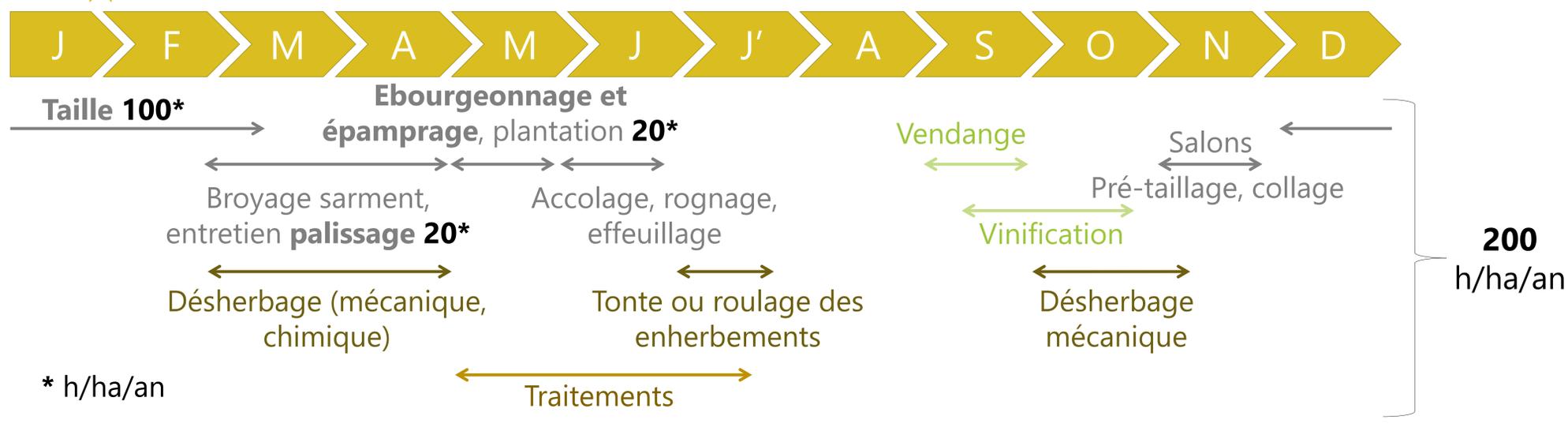
Responsable d'équipe filières alimentaires – Référent viticulture

06 72 92 37 26

guillaume.michel@idf.chambagri.fr



Calendrier des travaux



Les +

- Filière émergente
- Temps de travaux compatibles avec un système de grande culture
- IGP Île-de-France

Les -

- Investissements importants
- Apprentissage technique important



Approche technico-économique

- Implantation 28500 €/ha
- Vendange
 - Mécanique 600€/ha ETA
 - Manuelle 1600 €/ha ou 100 h/ha/an
- Coût vinification 0,38 €/L
- Coût de production 8600 €/ha soit 1,56 €/L
- Coût de production Bio 9300 €/ha soit 2,33 €/L